

DECLARATION

Fédération Nationale **CGT** des Personnels des Organismes Sociaux
RPN RSE DU 16 SEPTEMBRE 2025

Réunis en RPN sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, nous attendons de l'employeur qu'il ait le mandat pour négocier et des moyens associés, ou allons-nous encore faire semblant dans un prétendu dialogue social ?

La dernière fois que le COMEX et l'UCANSS ont pris en considération les positions des organisations syndicales nationales, c'est lors du blocage des instances paritaires. Comment alors ne pas comprendre la colère du mouvement citoyen qui a appelé à tout bloquer à compter 10 septembre ! Doit-on en arriver là pour se faire à nouveau entendre ?

Quel est votre mandat, quelles sont vos lignes rouges ? A la précédente RPN, vous nous répondiez que vous n'aviez pas pour habitude de préciser son cadre. Ce sont vos habitudes ni loyales ni sincères qui sont justement mauvaises. Par votre posture, vous exacerbez la colère des salariés et de leurs représentants.

Nous sommes dans un contexte de mobilisation généralisé, avec l'appel intersyndical interprofessionnel du 18 septembre. Les personnels de l'institution ne sont pas en reste. Hier encore les contrôleurs allocataires CAF se sont massivement mobilisés pour dénoncer notamment une refonte de leurs missions et une classification qui dévalorise leur métier.

Pour la FNPOS CGT, nous attendons de l'employeur des réponses sur le pouvoir de vivre des salariés ; prioritairement sur la valeur du point, la revalorisation du titre restaurant et le changement de structure de la cotisation complémentaire santé avec l'augmentation de la contribution de l'employeur.

Allons-nous encore perdre du temps à écouter un employeur qui vient sans mandat, sans enveloppe, s'inscrire dans la politique nauséabonde de casse de la Sécurité sociale et la paupérisation de ses personnels ?

Vous avez osé déclarer aux organisations syndicales, lors de la dernière RPN, pour ne pas répondre sur le mandat, que nous citons « vous vous laissez la possibilité d'être convaincu par les arguments des uns et des autres », alors que vous avez floué les personnels de l'institution :

- par un continuum d'années blanches pour la revalorisation de valeur du point ;
- par la nouvelle classification se concrétisant seulement par 3 points pour 70 % d'entre eux ;
- par une promesse de revoyure du titre restaurant toujours pas activée ;
- par le financement de la complémentaire santé avec un employeur qui refuse toujours de participer à minima à hauteur de 60% et préfère la hausse des cotisations des salariés et la baisse du panier de prestations pour maintenir le régime en équilibre ;
- par le refus de l'employeur d'ouvrir des négociations des primes de fonctions sous prétexte d'absence de consensus des caisses nationales ;
- par le refus d'appliquer les dispositifs Ségur / Laforcade dans toute l'institution ;
- par une application à géométrie variable des textes et des décisions de justice comme pour les congés mobiles.

Quelle fumisterie !